

Vos coordonnées (à remplir en majuscules) :

Monsieur Madame

Nom/prénom*

Rue/N°*

CP/Ville*

E-mail/numéro de téléphone

Date de naissance (JJ/MM/AAAA)** :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Séquence du code EAN à 13 chiffres figurant sur l'emballage acheté*

Date/Signature*

Vos coordonnées bancaires

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

IBAN* (les 19 cases doivent impérativement être remplies)

* Champs obligatoires – le traitement n'est pas possible s'ils ne sont pas complétés.

** La date de naissance permet de certifier que le participant est majeur.

***Valable pour les brosses à dents électriques Oral-B des séries 600 à 9000, douche bucco-dentaire, centre d'hygiène bucco-dentaire, Pulsonic et Kids compris. Ne s'applique pas à Vitality.

Oui, je souhaite recevoir des e-mails avec des bons de réduction, des concours et des super conseils de P&G

Conditions de participation :

« L'action d'économie de 28 % Oral-B »- est organisée par la société Procter & Gamble Services GmbH. Sont autorisées à participer les personnes âgées de 18 ans ou plus et domiciliées en Suisse. Seuls les achats en Suisse sont acceptés. Pour participer à l'action, vous devez remplir entièrement la carte de participation après avoir acheté un des produits participants*** et renvoyer la carte avec une copie de votre preuve d'achat et le code EAN original du produit à l'adresse indiquée sur l'enveloppe d'action. En participant à cette action, le participant accepte les conditions de participation. Période d'action pour l'achat : du 01.02.2017 au 28.02.2017 (date de la preuve d'achat). Date limite d'envoi de l'enveloppe d'action : 14.03.2017 (date du cachet de la poste). Nous déclinons toute responsabilité pour les pertes lors de l'envoi par le poste. Le virement peut uniquement être effectué sur un compte suisse avec des coordonnées bancaires (IBAN) complètes et correctes. Le délai de traitement pour le remboursement du bonus est de minimum 6 semaines après la réception des documents de participation complets. La participation à l'action est limitée à une fois par personne avec un produit. En cas de demande de remboursement dans le cadre de la garantie Satisfait ou remboursé de 30 jours, le bonus accordé sera déduit du prix d'achat. La participation au programme de bonus n'est pas possible après avoir bénéficié de la garantie Satisfait ou remboursé de 30 jours. Non cumulable avec d'autres actions du fabricant. Le droit applicable est celui de la Suisse. Tout recours juridique est exclu.

Si vous avez des questions, veuillez vous adresser au numéro de téléphone (réseau fixe payant) +41 71 274 69 98 ou par e-mail à l'adresse pg@customer-center.ch durant la période d'action.

Déclaration de protection des données :

Par sa participation, le participant accepte que ses données soient enregistrées à la demande de la société Procter & Gamble Service GmbH et soient traitées et utilisées pour des études de marché et des campagnes de marketing écrites. Les données relatives à l'action seront supprimées au terme de l'action. En acceptant les publicités, le participant recevra également des e-mails de Procter & Gamble. Ces données ne sont pas transmises à des tiers non autorisés. Le participant peut à tout moment revenir sur son accord concernant l'envoi futur de publicités et refuser l'utilisation de ses données pour des études de marché. L'annulation de l'accord concernant l'utilisation des données à des fins publicitaires n'a aucune influence sur la participation à « l'action d'économie de 28 % Oral-B ».

Hier anfeuchten und Umschlag verschließen.

COMMENT FAIRE :



1. Acheter une brosse à dents électrique participante

1. Achetez une brosse à dents électrique Oral-B participante* durant la période d'action du 1er février au 28 février 2017. Participation uniquement possible en cas d'achat en Suisse en CHF.



2. Envoyer la copie du ticket de caisse

Nous vous remercions d'avoir acheté une brosse à dents électrique Oral-B en vous accordant une remise de 28 %. Veuillez compléter le formulaire et le découper. Découpez le code EAN (code-barres) sur l'emballage du produit et placez-le dans l'enveloppe d'action avec une copie du ticket de caisse et le formulaire complété. Veuillez déchirer la partie supérieure de l'enveloppe en suivant les pointillés avant l'envoi. Humidifiez l'enveloppe et fermez-la. **Date limite des envois : 14 mars 2017.**



Remboursement de 28 % du prix d'achat

28 % du prix seront versés sur votre compte suisse après déduction des remises et bons d'action. Le traitement des envois complets et corrects peut prendre jusqu'à 6 semaines.

* Valable pour les brosses à dents électriques Oral-B des séries 600 à 9000, douche bucco-dentaire, centre d'hygiène bucco-dentaire, Pulsonic et Kids compris. Ne s'applique pas à Vitality.



L'application Oral-B -
votre assistant de
brossage personnel

Vos avantages :

- ✓ Un programme de brossage personnalisé*
- ✓ Un minuteur de brossage personnalisé
- ✓ Un contrôle de la pression
- ✓ Des statistiques de brossage individualisés

* Applications disponibles pour tous les utilisateurs de brosses à dents Oral-B SmartSeries et GENIUS

Oral-B 28% Sparaktion
c/o MS Direct AG
Industriestrasse 2
9300 Wittenbach



B

Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Geschäftswortsendung Invia commerciale rispota

Envoi commercial - réponse

Replier la languette.



A MARQUE LA PLUS RECOMMANDÉE
PAR LES DENTISTES DANS LE MONDE



Seulement en février :
28 jours pour changer !
ÉCONOMISER
28%

Sur les brosses à dents électriques.
Du 1^{er} février au 28 février 2017



1. Acheter une
brosse à dents
électrique



2. Envoyer la
copie du ticket
de caisse



3. Remboursement
de 28 % du prix
d'achat

* Valable sur les brosses à dents électriques Oral-B des séries 600 à 9000 douche bucco-dentaire, centre d'hygiène bucco-dentaire, Pulsonic et Kids compris. Ne s'applique pas à Vitality. La remise n'est pas déduite à la caisse, mais est uniquement valable sur envoi de la copie du ticket de caisse. Plus d'informations sur l'enveloppe d'action ou sur oralb.ch.